



Futsal associé

Saison 2025/2026

ORDRE DU JOUR

- INSCRIPTIONS SAISON 2025/2026
- MODALITES PARTICULIERES
- ORGANISATION GENERALE
- FINALES DEPARTEMENTALES FUTSAL ASSOCIE
- ARBITRAGE
- LOIS DU JEU
- LE CLUB SUPPORT
- L'ESPRIT SPORTIF
- RESPECT DES INSTALLATIONS
- LES COMPETENCES A DEVELOPPER EN FUTSAL



INSCRIPTIONS SAISON 2025/2026



Catégories	Saison 2025-2026
U7	140
U9	215
U11	158
U13	138
U15	90
U18	55
Séniors G	29
U8F	3
U11F	24
U13F	27
U15F	22
U18F	12
Séniors F	17
Total	930

36 gymnases



447 créneaux



Manque de gymnases dans certains secteurs géographiques

MODALITES PARTICULIERES



En fonction de la disponibilité des gymnases,
les plateaux peuvent se dérouler :

LE SAMEDI ou LE DIMANCHE

et EVENTUELLEMENT en SEMAINE (pour les SENIORS)



Toutes les équipes joueront au moins une fois avant Noël.

Ensuite, priorité aux catégories U13G et F, U15 G et F, U18 G et F, Séniors G et F du fait des finales Départementales début février 2026.





MODALITES PARTICULIERES



TOUS LES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES
SUR LE SITE INTERNET DU DISTRICT

[Documents -> Documents techniques -> FUTSAL](#)

Chaque équipe devra apporter un listing des licences en règle



ORGANISATION PAR CATEGORIE

U7, U9 et U8 Filles : 3 joueurs + 1 GB (demi-terrain)

Chaque équipe engagée sera convoquée à 3 dates entre le 22 novembre 2025 et le 22 février 2026, dans la mesure des disponibilités des créneaux de gymnase.

Créneaux de 2h, groupes de 6 à 10 équipes.

→ Pas de résultat, pas de classement, pas de match de classement.

Groupes de 10 ou de 9 équipes :

poule unique, 5 matchs de 7 minutes / équipe, soit 35 minutes de jeu/équipe

Groupe de 8, de 7 ou de 6 équipes :

poule unique, 5 matchs de 8 minutes / équipe, soit 40 minutes de jeu/équipe



U11G, U11 F : 4 joueurs + 1 GB

Chaque équipe engagée sera convoquée à 3 dates entre le 29 novembre 2025 et le 22 février 2026, dans la mesure des disponibilités des créneaux de gymnase.

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 4, 5, 6 ou 7, formule championnat.

→ Pas de rassemblement final.

Durée des matchs : 7, 9 ou 11 minutes selon le nombre d'équipe par plateau.



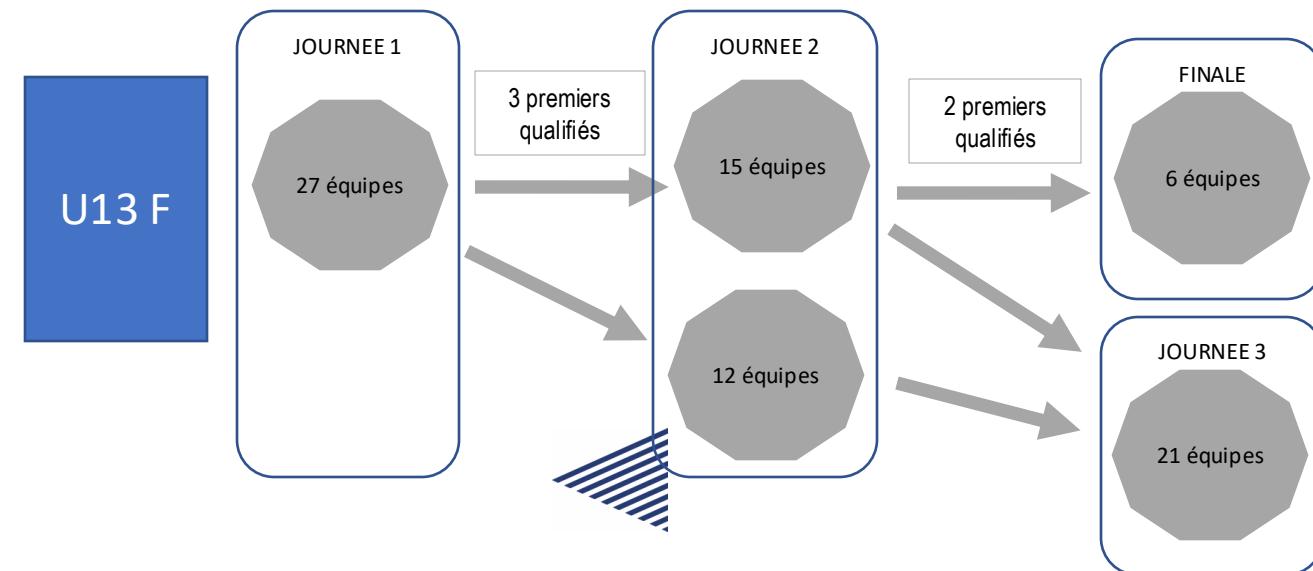
U13 F : 4 joueuses + 1 GB

Chaque équipe engagée sera convoquée à 2 dates minimum entre le 29 novembre 2025 et le 22 février 2026, dans la mesure des disponibilités des créneaux de gymnase.

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 4, 5, 6 ou 7, formule championnat.

→ Finale Départementale

Durée des matchs : 7, 9 ou 11 minutes selon le nombre d'équipe par plateau.

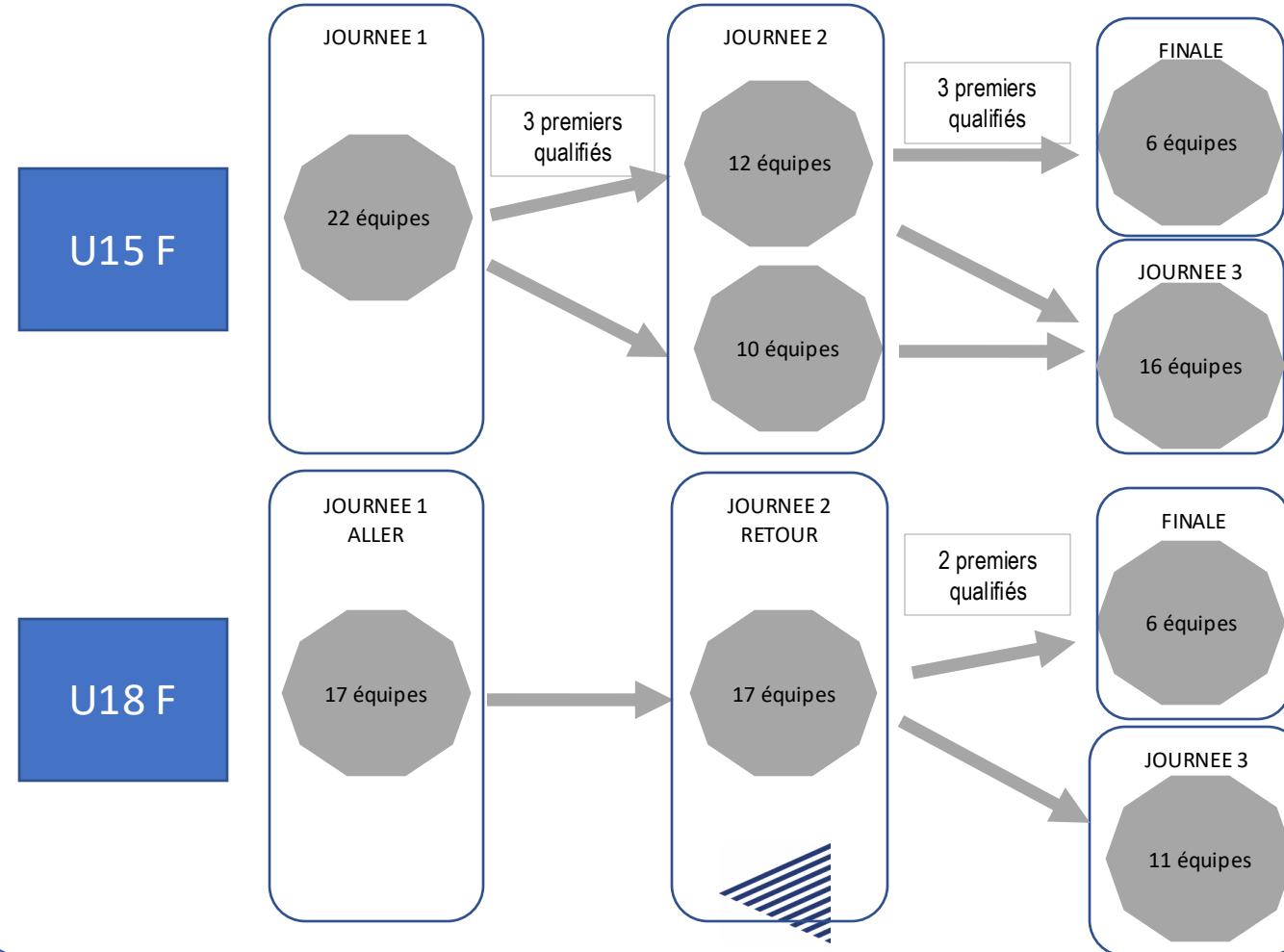


U15 F et U18 F

Chaque équipe engagée sera convoquée à 3 dates entre le 6 décembre 2025 et le 15 février 2026.

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 4, 5, 6 ou 7, formule championnat.

Journées 2 et 3 : par niveau



U13 G - 138 équipes

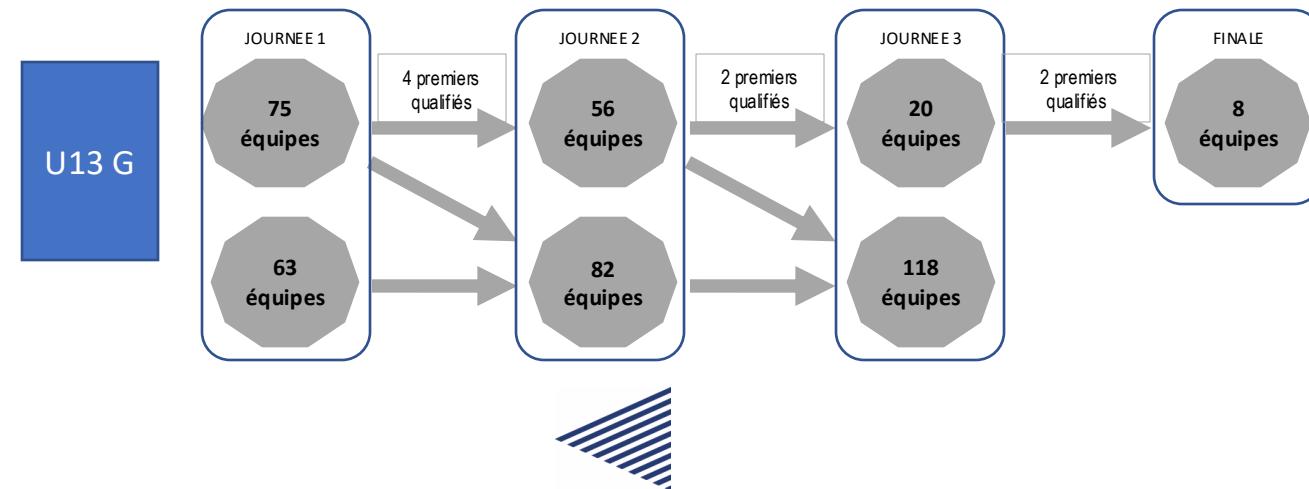
Chaque équipe engagée sera convoquée à 3 dates entre le 6 décembre 2025 et le 21 février 2026.

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 3, 4, 5, 6 ou 7, formule championnat.

2 groupes :

Groupe 1 (qualificatif pour la finale) : 75 équipes (uniquement les équipes 1 de chaque club)

Groupe 2 (non qualificatif pour la finale) : 63 équipes (toutes les autres)

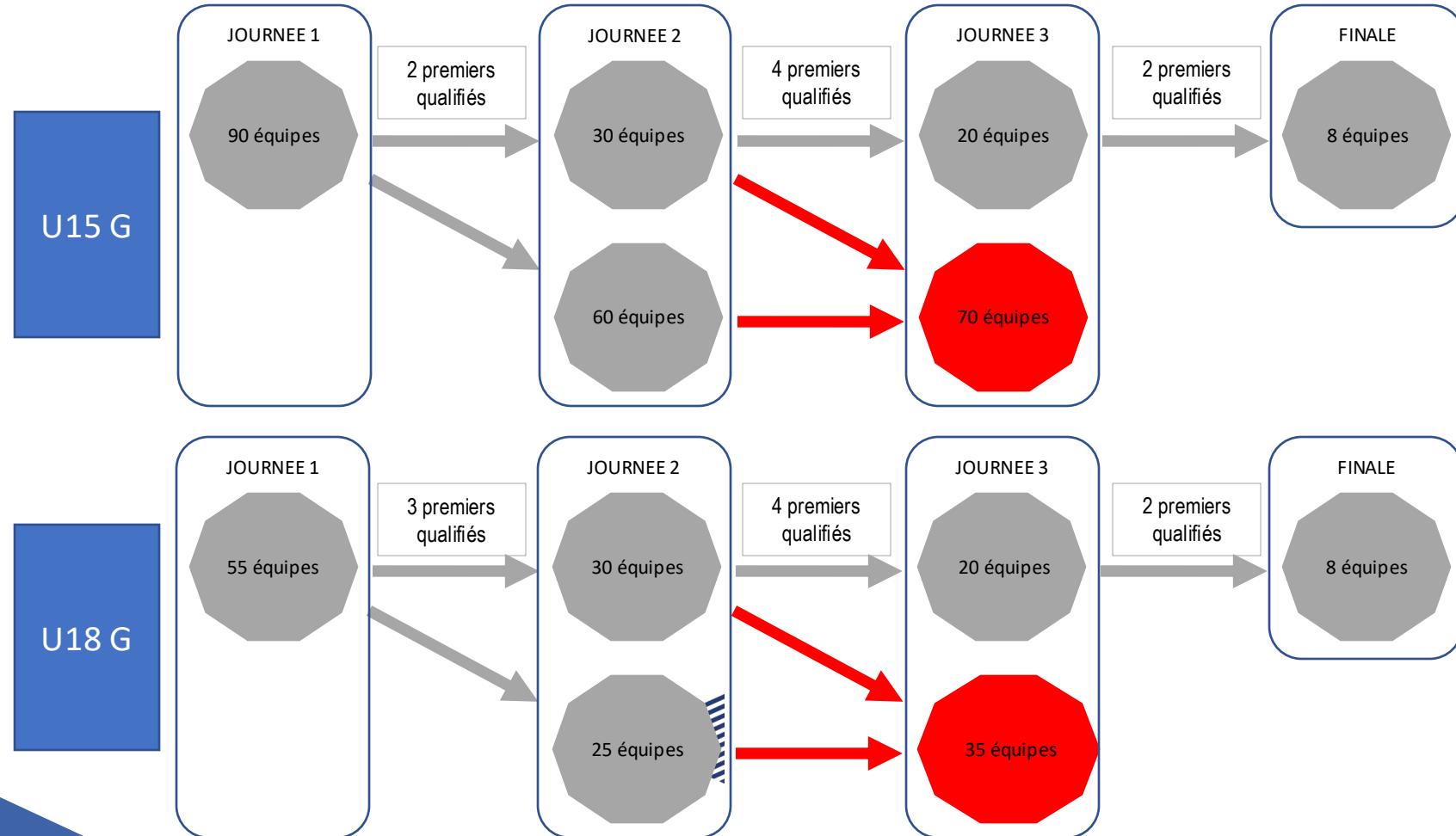


U15 G et U18 G

Chaque équipe engagée sera convoquée à 2 ou 3 dates entre le 6 décembre 2025 et le 15 février 2026

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 5 ou 6 (2x3), formule championnat.

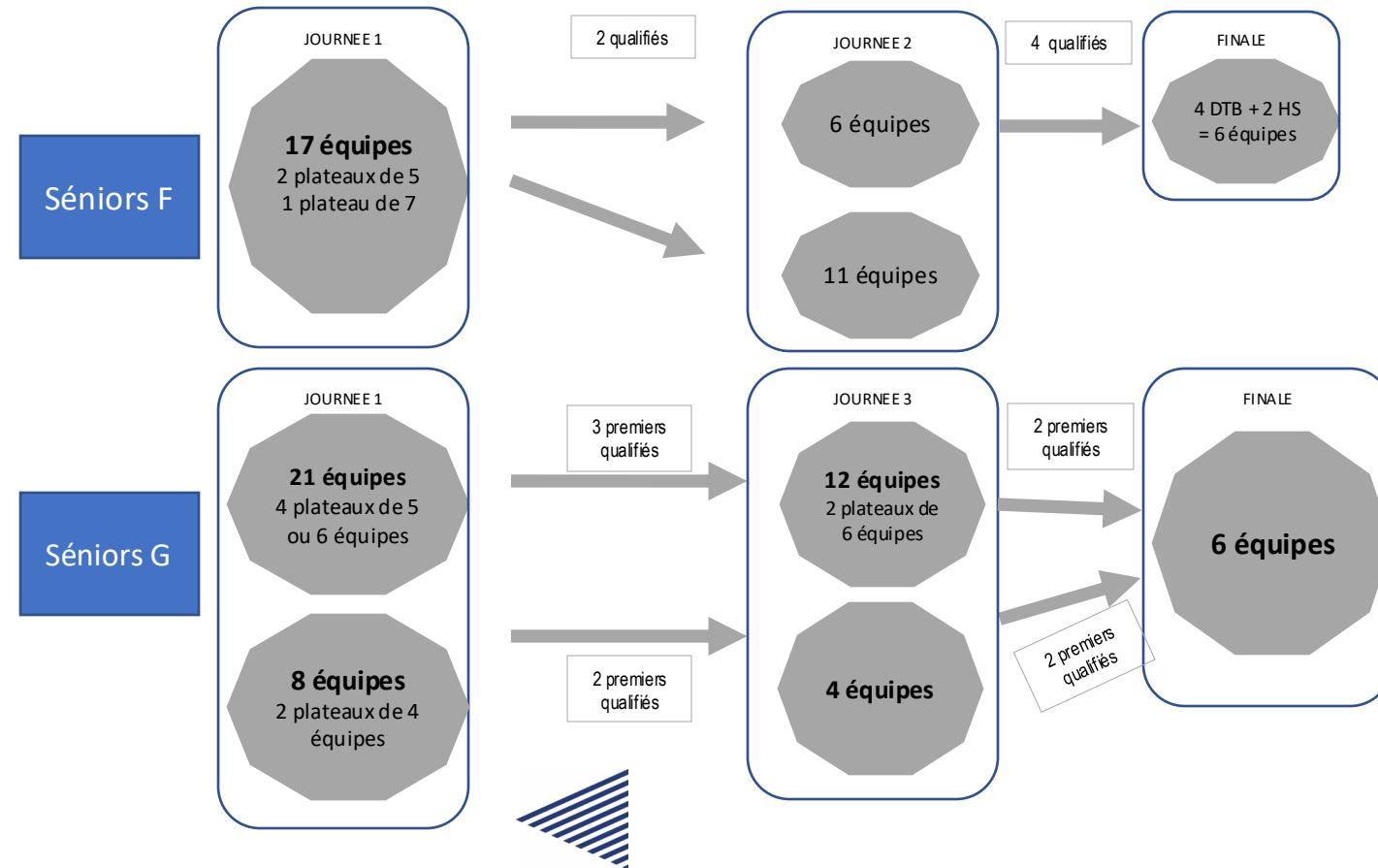
Journées 2 : par niveau, journée 3 non qualificative ; si créneaux disponibles



SENIORS F et G

Chaque équipe engagée sera convoquée à 2 dates minimum entre le 14 décembre 2025 et le 2 février 2026.

Créneaux de 2h ou 3h, groupes de 3, 4, 5, 6 ou 7, formule championnat.



REGLEMENT

Article 8 – Qualifications.

- Le nombre autorisé de mutations par équipes est de 4 (quatre) dont 1 (une) mutations maximum hors période pour les catégories U13 à U18 (F et G)
- Le nombre autorisé de mutations par équipes est de 4 (quatre) dont 2 (deux) mutations maximum hors période pour les catégories Séniors (F et G)
- Les joueurs doivent obligatoirement être titulaires d'une licence libre ou futsal.

Catégories Féminines :

- Seulement **2 joueuses** U17F et aucune joueuse U16F pourront évoluer en équipe Séniors.
- En U18F, pourront jouer les U18F, U17F et U16F et **maximum 3** U15F
- En U15F, pourront jouer les U15F, U14F et **maximum 3** U13F.
- En U13F, pourront jouer les U13F, U12F et **maximum 3** U11F





FINALES DEPARTEMENTALES

1 équipe par club et par catégorie

Gymnase	Dates	Horaires	Catégories
Gymnase des Montboucons (Besançon)	1 ^{er} février 2026	9h/13h	U15F (6)
	1 ^{er} février 2026	14h/18h	U18F (6)
	8 février 2026	9h/13h	U15 (8)
	8 février 2026	14h/18h	U18 (8)
Axone (Montbéliard)	1 ^{er} février 2026	9h/13h	SenF (4+2HS)
	1 ^{er} février 2026	14h/18h	SenG (6)
	8 février 2026	9h/13h	U13F (6)
	8 février 2026	14h/18h	U13 (8)

Finales régionales Séniors G et F : 1 équipe au minimum du District Doubs Territoire de Belfort.

Finales régionales Jeunes G et F :

U13 G, U15 G et U18 G : 1 équipe minimum par catégorie du District Doubs Territoire de Belfort.

U13 F, U15 F et U18 F : 1 équipe minimum par catégorie du District Doubs Territoire de Belfort.

ARBITRAGE

Voir article 9 du Règlement Futsal :

A partir de la catégorie U11, et quelle que soit la journée de plateau :

- chaque match doit être géré par 2 arbitres.
- un contrôle des licences doit être réalisé au début de chaque plateau.

A partir des U11, un rappel des règles doit être fait lors du 1er plateau aux joueurs et dirigeants.

Arbitres bénévoles :

L'arbitrage doit être effectué par 2 dirigeants.

Soit le club organisateur propose 2 arbitres et (ou) dirigeants

Soit il sera fait appel à un dirigeant de chaque équipe engagée. Dans ce cas, les dirigeants exercentront à tour de rôle (voir précision sur feuilles de matchs).

Arbitres officiels :

Pour l'ensemble des rencontres U15, U18 et séniors (G et F), les arbitres (2 minimum) sont désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage. Leurs frais sont réglés entièrement par le District.

Des arbitres officiels peuvent être désignés lors de la journée 3 des U13 G.

En cas d'absence d'un ou des arbitres, l'arbitrage sera assuré par les dirigeants ou éducateurs licenciés des clubs en présence.

Remarques :

Merci de veiller à ce que les arbitres mettent leurs noms et signent la feuille de résultats.

Les arbitres convoqués seront indiqués sur les plannings.



LOIS DU JEU

Coup de pied de pénalité suite au cumul de fautes :

U7-U9-U8F : pas de cumul de faute.

A partir de U11 - U13F : mise en place du cumul de fautes.

U11, U11F, U13 et U13F : coup franc à 7m sans possibilité de mur - GB à 5m minimum du ballon.

U15 à Sén. G et F : coup franc à 10m sans possibilité de mur - GB à 5m minimum du ballon.

Zones de remplacement :

Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes au niveau du trait à 5m de la ligne médiane.

U7-U9-U8F : de part et d'autre du but à droite ou à gauche

Encadrement :

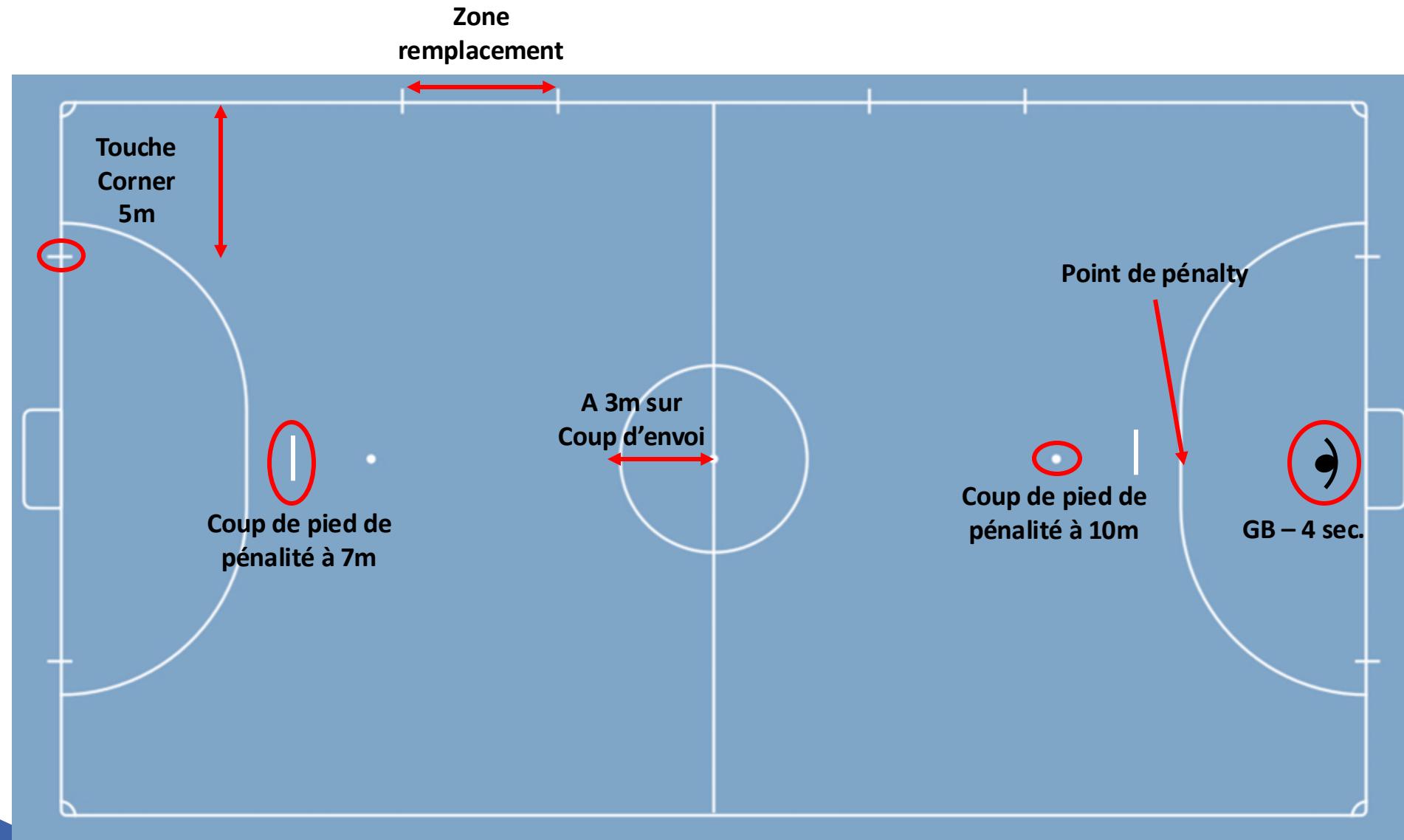
Présence sur le banc au minimum d'un responsable d'équipe ne jouant pas, majeur et licencié (maximum 2 personnes)

Engagement :

Possibilité en avant et en arrière - on ne peut pas marquer directement sur l'engagement.



LOIS DU JEU



LES COMPETENCES A DEVELOPPER

Les gestes techniques spécifiques :

- Les formes de passe (sol, aérienne, louche,...)
- Les tirs (coup de pied, intérieur, pointu)
- Les dribbles (feintes, changement de rythme)

Les qualités athlétiques :

- Répétition des courses à haute intensité
- Coordination et motricité

Les comportements tactiques:

- Avoir des repères sur les différents systèmes de jeu
- Permutation des postes
- Utiliser les espaces libres
- Capacité à apporter un surnombre dans une zone

Les qualités mentales :

- Gestion des émotions
- Concentration



LE CLUB SUPPORT



Son rôle est précisé dans l'article 10 du Règlement Futsal.

En outre, ce club doit :

- Prévoir l'ouverture du gymnase
- Accueillir les équipes convoquées,
- Vérifier les équipements (baskets propres, protège-tibias)
- Veiller au respect des horaires et de la durée des matchs (si absence arbitre officiel)
- Veiller au respect du Règlement Futsal et des lois du jeu (si absence arbitre officiel)
- Demander aux dirigeants des clubs de laisser le gymnase dans un très bon état



En fin de plateau, il doit s'assurer de la propreté des locaux.

Si constat de détériorations ou de salissures , merci de le signaler, au plus tôt,
au district : feuilledematch@dtb.fff.fr



LE CLUB SUPPORT

Ce club est désigné par le District.

L'organisation des plateaux est à la charge du club support qui doit nommer :

- 1 dirigeant responsable du plateau
- 1 dirigeant « assesseur » à la table de marque
- Arbitrage assuré par les équipes qui ne jouent pas



Ce club est l'interlocuteur :

- de la mairie au niveau des installations : ouverture, fermeture, éclairage, rangement, propreté, poubelles, déclaration d'incidents, ...
- du district au niveau de la gestion du plateau (documents à remplir et à transmettre dans les 48h00)



RESPECT DES INSTALLATIONS

IMPORTANT

Vous pouvez pratiquer le futsal parce que des mairies prêtent leur gymnase.

Vous avez donc le DEVOIR de respecter ces installations et de les rendre dans un état de propreté irréprochable.

C'est de la responsabilité de chacun.

Quelques règles si facile à respecter :

S'essuyer les pieds en entrant,

Changer de chaussures pour tous les joueurs,

Nettoyer la tribune et les vestiaires en partant,



Goûters :

Il n'est pas obligatoire de distribuer un goûter lors des plateaux pour des raisons de propreté du gymnase et de coût pour les clubs organisateur.

Si des clubs souhaitent distribuer un goûter,
merci de les distribuer lorsque les équipes quittent le gymnase.



RESPECT DE L'ESPRIT SPORTIF

Chaque DIRIGEANT d'équipe doit rappeler ces règles de bon sens et de Fair-Play et veiller à leur application.

Respect des horaires d'arrivée,
Respect des horaires entre les matchs,
Respect du règlement Futsal ...



EQUIPE TECHNIQUE



Gaëtan HENRIOT

Conseiller Technique Départemental du
Plan de Performance et de la Formation (CTD PPF)
06 37 82 30 59
ghenriot@lbfc.fff.fr



Maxime BONIN

Conseiller Technique Départemental du
Développement et de l'Animation
des Pratiques (CTD DAP)
06 70 14 13 40
mbonin@dtb.fff.fr



Bertrand BROGLIN

Conseiller Technique Départemental du
Développement et de l'Animation
des Pratiques (CTD DAP)
06 24 15 88 08
bbroglin@dtb.fff.fr



Marc TISSERAND

Assistant Technique
06 07 99 98 16
mtisserand@dtb.fff.fr



Corentin GAY

Assistant Technique
06 30 12 72 54
cgay@dtb.fff.fr



Chakib NEGLIZ

Conseiller Technique en Arbitrage
07 69 61 28 75
cneghliz@dtb.fff.fr



QUESTIONS DIVERSES...